

Document budgétaire E

**ÉDUCATION ET FORMATION
PROFESSIONNELLE
INVESTISSEMENT DANS LES FUTURS SUCCÈS
DES JEUNES ET DES FAMILLES DU MANITOBA**

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

TABLE DES MATIÈRES

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
INVESTISSEMENT DANS LES FUTURS SUCCÈS DES JEUNES ET DES FAMILLES DU MANITOBA.....	1
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES SUR LES JEUNES	2
LE SUCCÈS COMMENCE TÔT	2
INVESTISSEMENTS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES	3
ÉTUDES POSTSECONDAIRES	3
CARRIÈRES DANS LA TECHNOLOGIE ET LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS	5
APPRENTISSAGE	5
INITIATIVE EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL.....	5
SOUTIEN AUX JEUNES QUI RÉUSSISSENT	6
EMPLOI	7
CONCLUSION.....	8

■ ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

INVESTISSEMENT DANS LES FUTURS SUCCÈS DES JEUNES ET DES FAMILLES DU MANITOBA

L'éducation et la formation professionnelle sont la pierre angulaire de l'approche manitobaine visant à obtenir un développement économique à long terme réussi. La prospérité pour l'avenir repose sur l'offre de compétences et de soutiens aux jeunes du Manitoba dont ils ont besoin pour saisir les occasions que leur offre l'économie diversifiée de la province. Une main-d'œuvre qualifiée aide les entreprises à croître et offre aux jeunes familles l'occasion de bâtir leur avenir grâce à des emplois enrichissants. La réussite à long terme des jeunes se construit à partir du niveau préscolaire et se poursuit pendant les études postsecondaires, l'apprentissage et les autres occasions de formation aux hautes technologies, et en dernier ressort, stimule l'innovation nécessaire à la croissance de l'économie et aux succès futurs.

Les programmes d'éducation et de formation professionnelle aident les jeunes à nouer des liens avec la collectivité et à réussir comme personnes contribuant en retour à la province. Les programmes réussis profitent aux particuliers et aux provinces en général parce qu'ils mènent à des emplois enrichissants, fournissent une main-d'œuvre qualifiée pour une économie mondiale et réduisent l'inégalité et le crime. L'importance accordée à l'éducation de qualité, à l'orientation des jeunes vers des emplois stimulants et au maintien d'une éducation abordable permet aux jeunes et à la province en général de réussir.

Cet engagement à l'égard de l'éducation porte ses fruits. Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires est passé de 74,2 % en 2001 à 82,7 % en 2010, soit une augmentation de 14 %. Un sondage du Collège Red River mené auprès des diplômés de 2007-2008 a montré que 97 % de ces diplômés ont trouvé un emploi dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme et 95 % de ces derniers ont choisi de demeurer au Manitoba. Le nombre d'apprentis actifs a plus que doublé depuis 1999 et atteint 7 682 en mars 2010. À l'heure actuelle, le taux de chômage des jeunes au Manitoba arrive au deuxième rang des taux de chômage les plus bas du pays.

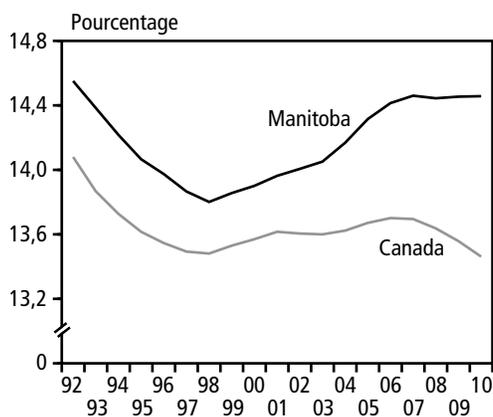
L'engagement à l'égard de l'éducation fait partie du plan économique quinquennal de la province : *Le Manitoba va de l'avant*. Il inclut des investissements dans les services essentiels de première ligne et la stimulation de la croissance économique, deux secteurs dans lesquels l'éducation et la formation professionnelle jouent un rôle primordial. De plus, le Conseil consultatif économique du premier ministre a renforcé récemment l'importance de la jeunesse dans les possibilités accrues qui s'offrent aux particuliers et aux collectivités de maintenir la croissance économique.

La collectivité partage l'engagement à l'égard de l'éducation. Le Conseil consultatif économique du premier ministre a organisé le sommet économique Imagine Manitoba en avril dernier et a proposé un certain nombre d'idées pour la croissance économique. Le Discours du Trône en novembre 2010 a donné suite à certaines de ces idées. L'une s'est concrétisée par l'annonce de Mentors au Manitoba, un programme de mentorat des jeunes de 6,7 millions de dollars. À partir de septembre 2011, le Programme jumellera environ 500 élèves du niveau secondaire à des employeurs du secteur des affaires, du secteur de la main-d'œuvre et d'organismes sans but lucratif qui consacreront bénévolement du temps comme mentors et faciliteront le passage des élèves de l'école au travail. Le Programme devrait toucher 2 500 jeunes au cours des trois prochaines années. Mentors Manitoba fait partie de l'approche globale du gouvernement du Manitoba à l'égard de l'éducation et de la formation professionnelle des jeunes.

Données démographiques sur les jeunes

Le Manitoba rajeunit, alors que la population du Canada vieillit. Au 1^{er} juillet 2010, l'âge moyen au Manitoba était de 37,7 ans, une légère diminution par rapport à l'année précédente. L'âge moyen au Canada est passé de 39,5 à 39,7 ans au cours de la même période. L'accroissement démographique du Manitoba qui se chiffre à 100 035 personnes¹ depuis octobre 1999 résulte principalement de l'arrivée de nouveaux immigrants, du déclin de l'exode vers d'autres provinces et de l'augmentation du nombre de naissances. Les données démographiques importantes sur les jeunes de la province se décomposent de la manière suivante :

Pourcentage de la tranche de la population des 15 à 24 ans par rapport à la population totale du Manitoba et du Canada, de 1992 à 2010



Source : Préparé par le Bureau des statistiques du Manitoba avec des données de Statistique Canada

- Le pourcentage de Manitobains âgés de 0 à 14 ans était de 18,8 % au 1^{er} juillet 2010, bien au-dessus du pourcentage national de 16,5 % et, en ce qui concerne le pourcentage d'enfants résidant sur son territoire, le Manitoba se classe au deuxième rang de toutes les autres provinces.
- Le pourcentage que représente la tranche de population des 15 à 24 ans a augmenté considérablement depuis 1988 lorsqu'il avait atteint le niveau le plus bas jamais obtenu de 13,8 %. Depuis le 1^{er} juillet 2010, il atteint maintenant 14,5 %, soit un point entier de pourcentage de plus que le pourcentage de 13,5 % du Canada et le deuxième en importance parmi les provinces.
- Dans l'ensemble, le Manitoba se classe au troisième rang des provinces pour l'âge moyen le plus bas du pays, après l'Alberta qui se classe en premier avec 35,8 ans et la Saskatchewan, en deuxième, avec 37,5 ans.

Le succès commence tôt.

Les assises du succès s'établissent tôt. Le gouvernement du Manitoba appuie divers programmes pour les familles, les jeunes enfants et les enfants à mesure qu'ils deviennent des élèves qui réussissent et des adultes qui excellent

dans des carrières stimulantes. La stratégie Enfants en santé Manitoba investit 28 millions de dollars dans des programmes qui aident les enfants à croître et à s'épanouir, particulièrement au cours des années cruciales de la jeune enfance, de la grossesse à l'âge de cinq ans. Le Programme d'allocations prénatales du Manitoba encourage les régimes alimentaires sains pendant la grossesse pour les femmes à faible revenu. Divers programmes ayant faits leurs preuves fournissent aux enfants et à leurs familles des soutiens au moyen de démarches communautaires telles que Bébés en santé, Les familles d'abord, Triple P – Pratiques parentales positives et Racines de l'empathie. L'approche unique du Manitoba à l'égard des politiques axées sur l'enfant auxquelles participent neuf ministères et 26 coalitions axées sur les parents et les enfants a été reconnue à l'échelle nationale comme une approche exemplaire dans le domaine de la conception des politiques axées sur les enfants qui produisent des résultats.

Choix familiaux – Programme quinquennal du Manitoba pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants a été lancé en avril 2008 et a représenté 27 millions de dollars d'investissements dans la garde d'enfants. Il y a environ 6 500 travailleurs des services à l'enfance employés dans les garderies et les prématernelles, ainsi que 481 autres travailleurs offrant des services de garderie à domicile. Les salaires des travailleurs des services à l'enfance ont augmenté, et le Manitoba est l'une des deux seules provinces leur offrant un régime de pension. Les salaires des éducateurs des jeunes enfants de première ligne ont augmenté de presque 50 % depuis 1999, dépassant le taux d'inflation de 23 % pour la même période. Cela s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale visant le recrutement et le maintien des travailleurs qualifiés fournissant des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

¹ En se basant sur une population de 1 243 653 au 1^{er} janvier 2011, d'après une évaluation de Statistique Canada.

Investissement dans les écoles publiques

Les engagements du gouvernement du Manitoba à l'égard de l'éducation reflètent la conviction que l'investissement dans l'éducation et la formation professionnelle des jeunes permettra de renforcer la province et de faire croître l'économie. Le financement du système des écoles publiques augmentera de 2,7 % cette année, soit un budget d'ensemble pour les écoles de 1,135 milliard de dollars. Le financement de l'éducation a augmenté de 363,7 millions de dollars depuis 1999, soit une augmentation de 47,2 % en soutien global.

Au cours des 12 dernières années, plus de 737 millions de dollars ont été investis dans des projets d'immobilisations des écoles publiques. Ces projets incluent 18 nouvelles écoles, 13 écoles de remplacement et plus de 77 projets de rénovation et d'agrandissement des écoles existantes. Les projets récents incluent un projet de rénovation de 3,2 millions de dollars à l'école secondaire régionale Dauphin, un projet de rénovations au collège Margaret Barbour au Pas et un projet de construction de 19 millions de dollars à l'école Prairie Dale, près de Winkler.

La Province fournit également 690 000 \$ pour les initiatives encourageant les jeunes à rester à l'école, comme des initiatives visant à améliorer la fréquentation scolaire, un programme d'apprentissage de la lecture, un centre de sciences au centre-ville et de nouvelles façons d'aider un plus grand nombre d'étudiants à réussir. Ces fonds s'ajoutent à ceux des programmes visant à augmenter la fréquentation scolaire des jeunes à risques, dont quatre millions de dollars au programme Perspectives d'avenir et un financement continu de 600 000 \$ au projet pilote de l'initiative relative au succès scolaire dans les divisions scolaires de Winnipeg, de Lakeshore et de Kelsey.

D'autres éléments de base du succès des jeunes incluent les mesures législatives visant à ce que les jeunes restent à l'école ou dans un programme de formation professionnelle ou d'éducation jusqu'à 18 ans. Cette méthode reconnaît qu'une salle de classe traditionnelle ne fonctionne pas toujours pour tout le monde et reflète l'engagement à aider les étudiants à réussir leurs programmes d'études. Le gouvernement du Manitoba est également en train de mettre à jour le processus d'évaluation provincial afin de s'assurer de la clarté et de l'utilité des bulletins scolaires et des autres évaluations pour les éducateurs, les étudiants et les parents, et de veiller à ce qu'il y ait des attentes claires quant à l'honnêteté scolaire et aux conséquences pour des travaux en retard ou manquants.

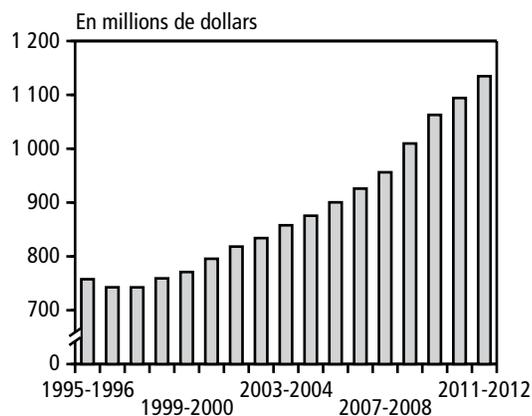
Études postsecondaires

Entre 1999 et 2010-2011, le financement de fonctionnement provincial total pour les collèges et les universités du Manitoba, y compris l'aide accordée à l'Initiative d'expansion des collèges, a augmenté de 80,4 %, alors que le taux d'inflation s'est accru de 22 %. Un plus grand nombre d'élèves ont accès aux études postsecondaires. Le nombre d'inscriptions dans les universités et les collèges a augmenté de 3,9 % ou 2 195 étudiants en 2010 par rapport à 2009.

Les fonds de fonctionnement aux universités ont augmenté de façon importante depuis 1999, de la manière suivante :

- Université du Manitoba, de 105,3 millions de dollars ou 59,3 %.
- Université de Winnipeg, de 22,4 millions de dollars ou 78,5 %.
- Université de Brandon, de 13,1 millions de dollars ou 64,6 %.

Annonces de financement pour les écoles publiques, de 1995-1996 à 2011-2012



Les montants pour 1999-2000 et 2000-2001 n'incluent pas le financement pour les centres d'apprentissage pour adultes.

Source : Éducation Manitoba

- Collège universitaire du Nord, de 15,8 millions de dollars ou 126 %.
- Collège universitaire de Saint-Boniface, de 4,9 millions de dollars ou 87,4 %.

Les fonds de fonctionnement aux collèges ont également augmenté de façon soutenue, de la manière suivante :

- Collège Red River, de 50,6 millions de dollars ou 118,1 %.
- Collège communautaire Assiniboine, de 12 millions de dollars ou 95,3 %.
- École technique et professionnelle, de 2,2 millions de dollars ou 221,8 %.

Au cours des douze dernières années, plus de 800 millions de dollars ont été investis dans les immobilisations pour la construction, la rénovation ou l'amélioration des collèges et des universités, notamment :

- Collège communautaire Assiniboine : 46 millions de dollars pour le Len Evans Centre for Trades and Technology afin de doubler les occasions d'apprentissage.
- Université du Manitoba : 47 millions de dollars pour le projet Domino afin d'appuyer le réaménagement du campus Fort Garry.
- Université de Winnipeg : 31 millions de dollars pour le Richardson Science Complex afin de construire un ensemble durable et respectueux de l'environnement de laboratoires, de salles de classe et de locaux à bureaux.
- Collège universitaire du Nord : 75,2 millions de dollars pour la construction d'un nouveau campus à Thompson de 8 175 m² (88 000 pi²) et 17,1 millions de dollars pour celui du Pas, dont des rénovations au campus existant ainsi que la construction d'une bibliothèque, d'un centre de services aux étudiants et d'une garderie.
- Université de Brandon : 3,9 millions de dollars pour les installations.
- Collège Red River : 11,7 millions de dollars pour la construction du Heavy Equipment Transportation Centre.
- Une entente avec le gouvernement fédéral, en vertu du Programme d'infrastructure du savoir, permettra d'investir huit millions de dollars dans la construction et la rénovation des installations pour les douze centres régionaux par l'intermédiaire du Collège universitaire du Nord, 19 millions de dollars pour la construction du Paterson Global Foods Institute dans la tour de l'Union Bank, 562 520 dollars pour des mises à niveau de la salle du serveur des technologies de l'information à l'Université de Brandon et 3,5 millions de dollars pour l'agrandissement du campus du Collège communautaire Assiniboine à Dauphin.
- Collège universitaire de Saint-Boniface : jusqu'à 7,7 millions de dollars de fonds provinciaux, dont trois millions de dollars en contrepartie des trois millions de dollars accordés par le gouvernement fédéral en vertu du Programme d'infrastructure du savoir. De plus, la Province fournira jusqu'à 4,7 millions de dollars au moyen d'un programme de financement de contrepartie (deux dollars pour chaque dollar recueilli par le Collège), pour l'agrandissement de l'immeuble des sciences de la santé et des services sociaux.
- Université de Brandon : 5,3 millions de dollars pour le nouveau Healthy Living Centre, grâce à une entente fédérale-provinciale.

Il y a eu des investissements importants dans les budgets de fonctionnement et d'immobilisations des établissements postsecondaires. À l'avenir, le Conseil économique du premier ministre et le gouvernement du Manitoba, en partenariat avec les

établissements postsecondaires, prévoient examiner les façons d'améliorer les possibilités de recherche et de développement, de nouer de meilleurs liens avec le milieu des affaires et le milieu syndical, et d'améliorer la collaboration entre les établissements provinciaux. On examinera également l'élaboration de nouvelles méthodes de transfert de crédits et de programmes entre établissements afin qu'il soit plus facile pour les étudiants de se concentrer sur l'achèvement de leurs programmes d'études.

Carrières dans la technologie et les métiers spécialisés

Les études universitaires ne sont pas la seule voie menant à une carrière réussie. L'économie croissante du Manitoba nécessite des travailleurs qualifiés dans des métiers spécialisés et d'autres professions techniques. Ce type de compétences est en demande, et d'autres études peuvent mener à une carrière enrichissante et stimulante. D'après de récentes études, 75 % des emplois nécessiteront des études techniques postsecondaires autres qu'un diplôme universitaire, au cours des dix prochaines années. Au cours des deux prochaines décennies, on s'attend à ce que 40 % des nouveaux emplois proviennent du secteur de la technologie et des métiers spécialisés. En 1998, ce chiffre était inférieur à 20 %.

Apprentissage

Il y a plus de 50 métiers désignés dans quatre secteurs : l'industrie, les transports, la construction et les services. Plus important encore, l'apprentissage en formation professionnelle est un domaine qui croît rapidement pour satisfaire à la demande de travailleurs spécialisés. Entre 2007 et 2010-2011, 1 999 sièges ont été ajoutés pour atteindre un nombre total de 5 050 sièges, et le gouvernement du Manitoba est en voie d'ajouter plusieurs centaines de sièges supplémentaires.

Le Programme d'apprentissage au secondaire encourage les élèves de ce niveau à commencer les métiers spécialisés tôt, grâce à l'expérience pratique, rémunérée et en milieu de travail offerte aux jeunes du niveau secondaire. Les élèves peuvent également faire compter leurs heures de formation en cours d'emploi dans les crédits du programme de formation en apprentissage de niveau 1 dans n'importe quel métier désigné du Manitoba. Le nombre de participants au Programme d'apprentissage au secondaire a augmenté de 236 % depuis 2004-2005, avec 556 apprentis inscrits au Programme en 2009-2010.

Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel

Le mois dernier, le gouvernement du Manitoba a annoncé un investissement supplémentaire de 6,4 millions de dollars dans l'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel, ce qui permet d'aiguiller les élèves du niveau secondaire vers les technologies de pointe et de les inciter à réussir dans l'avenir dans le secteur de la haute technologie. Les études varient de la conception aéronautique et de la robotique à la conception de jeux vidéo et aux technologies vertes. De concert avec les conseils sectoriels des entreprises, de l'industrie et du commerce, l'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel permet d'acquérir et de maintenir une formation professionnelle pertinente. Elle permet aussi de fournir le matériel et l'expertise nécessaires à l'enseignement de ces compétences de haute technologie.

Les élèves de l'école secondaire régionale Crocus Plain de Brandon participeront en septembre prochain aux championnats du monde F1 in Schools (de formule 1 dans les écoles) en Malaisie, où ils représenteront le Canada. L'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel a fourni des logiciels de conception technique CATIA (système interactif tridimensionnel de conception par ordinateur) pour les projets de formule 1 dans les écoles. Les élèves de l'école Crocus Plain ont remporté les compétitions de formule 1 dans les écoles organisées chaque année à la faculté de génie de l'Université du Manitoba.

L'Initiative appuie également les méthodes novatrices de prestation des programmes, particulièrement dans les régions rurales et du Nord. Elle appuie aussi activement les programmes qui permettent de mieux comprendre les nouvelles technologies d'énergie renouvelable et la formation en compétences connexes.

Soutien aux jeunes qui réussissent

Les jeunes acquièrent aussi des compétences et de l'expérience en dehors des salles de classe qui mènent à des succès individuels à long terme et à une contribution continue positive à l'économie et à la collectivité. En 2010-2011, le gouvernement du Manitoba a investi 13,6 millions de dollars dans 25 programmes d'emploi, de développement de carrières, de mentorats, de leaderships et d'engagement pour les jeunes âgés de 10 à 29 ans.

Ces programmes permettent d'acquérir des aptitudes au leadership et au travail d'équipe, et d'améliorer la confiance en soi, l'estime de soi et la participation communautaire. Ces autres soutiens peuvent aider les jeunes à réussir dans les salles de classe et dans la communauté, puis à avoir des carrières prospères.

L'année dernière, plus de 26 000 élèves ont participé à ces programmes. Parmi eux, 6 872 ont trouvé un emploi et 2 291 ont obtenu de l'aide préalable à l'emploi et une formation. Les programmes sont les suivants :

- Les programmes d'aide à l'emploi pour la jeunesse donnent l'occasion d'acquérir des connaissances pratiques, une formation et un emploi aux jeunes à risques de 16 à 25 ans qui font face à divers obstacles.
- Le programme Perspectives d'avenir coordonne les mesures d'intervention précoce pour les jeunes désavantagés, sous-représentés et à faibles revenus. Il aide également à améliorer les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et appuie les élèves qui poursuivent des études postsecondaires.
- Le Programme de stages pour les jeunes Autochtones du Nord fournit aux élèves résidant au nord du 53^e parallèle des possibilités d'information sur les carrières, de stages et d'emplois.
- Le programme Partenaires des jeunes collabore avec les jeunes des régions rurales qui bénéficient de l'aide au revenu ou qui font face à de multiples obstacles à l'emploi, et les mettent en rapport avec des organismes communautaires sans but lucratif et des organismes de formation pour les aider à acquérir les compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi dans l'avenir.
- Le Programme de subventions à l'innovation en éducation à la citoyenneté accorde 20 subventions de 1 000 \$ aux écoles afin qu'elles appuient les projets communautaires et scolaires novateurs d'éducation à la citoyenneté pour les jeunes.

Le Programme d'aide aux étudiants du Manitoba accorde des prêts et un soutien pour aider à rendre l'éducation postsecondaire plus abordable et plus accessible. Les gouvernements fédéral et provincial offrent des prêts, des subventions et des bourses aux élèves en fonction de leurs besoins financiers. En 2009-2010, 9 460 élèves ont reçu des prêts et des bourses valant 75,1 millions de dollars, dont 10,9 millions de dollars ont été affectés à d'autres bourses provinciales comme celles de l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba et la bourse d'études pour les Autochtones, et 11,4 millions de dollars, à la réduction des dettes des élèves.

Le Manitoba a aussi un remboursement de l'impôt sur le revenu unique ciblant les élèves qui résident et travaillent au Manitoba après l'obtention de leur diplôme dans n'importe quel établissement postsecondaire du monde. Le remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité fournit aux étudiants du niveau postsecondaire un remboursement d'impôt équivalant à 60 % de leurs frais de scolarité admissibles, ce qui aide les diplômés à payer leurs études alors qu'ils résident et travaillent au Manitoba. Une amélioration de programme prévue dans le budget provincial de l'exercice précédent offre aux étudiants des collèges et des universités la possibilité de bénéficier plus tôt d'une partie du remboursement alors qu'ils sont encore étudiants,

leur fournissant ainsi une aide financière supplémentaire lorsqu'ils en ont le plus besoin. Près de 80 millions de dollars en remboursements et en économies d'impôt auront été fournis aux élèves et aux diplômés d'ici 2011.

Emploi

Des programmes d'éducation et de formation professionnelle bien établis fournissent aux élèves les compétences nécessaires à leur réussite dans l'économie croissante du Manitoba. Ils fournissent aussi le talent dont les employeurs ont besoin pour continuer d'attirer des investissements et de faire croître leurs entreprises. Les possibilités qu'offre la croissance des technologies écologiques sont un domaine en évolution où les connaissances sont nécessaires dans des secteurs tels le chauffage géothermique et les voitures hybrides. Les programmes de mentorat et d'expérience professionnelle permettent aussi d'attirer les jeunes vers des emplois futurs.

Il existe aussi des programmes qui aident les jeunes à acquérir de l'expérience professionnelle au cours de leurs études et à payer celles-ci. Par exemple, l'Équipe verte en milieu urbain et l'Équipe verte locale aident les organismes comme les groupes sans but lucratif, les universités, les collèges, les hôpitaux et les administrations municipales des régions rurales à embaucher jusqu'à quatre jeunes entre les mois de mai et d'août. Ces organismes reçoivent une subvention afin d'aider à payer les salaires, et les jeunes acquièrent de l'expérience dans des domaines comme les activités récréatives, la modernisation des logements, la sécurité des quartiers, le nettoyage des parcs et des rives, et la sensibilisation du public aux projets de développement communautaire. Depuis 2000, les programmes de l'Équipe verte ont appuyé près de 12 000 emplois.

Parmi les autres programmes liés à l'emploi, citons :

- Objectif carrière : ce programme oriente les élèves vers une expérience de travail liée à leur choix de carrière pour faciliter leur passage de l'école au travail, et il offre une subvention salariale aux employeurs.
- Options carrières à l'intention des étudiants handicapés : ce programme donne aux étudiants et aux jeunes handicapés la possibilité d'acquérir de nouvelles aptitudes en occupant un emploi d'été à temps plein ou un emploi à temps partiel au sein de divers ministères provinciaux.
- Centres d'emploi jeunesse du Manitoba : avec plus de 40 bureaux dans toute la province, ces centres offrent des emplois d'été aux élèves et aux jeunes en leur proposant des emplois locaux correspondant à leurs compétences, les aident à améliorer leurs techniques de recherche d'emploi et les encouragent à acquérir une expérience professionnelle.

Programmes pour les jeunes entrepreneurs :

- Le programme de subvention Jeunes entrepreneurs fournit des subventions pouvant aller jusqu'à 4 000 \$ afin d'encourager les jeunes à lancer leur propre entreprise.
- Le programme de perfectionnement des compétences des jeunes entrepreneurs fournit des subventions pouvant aller jusqu'à 1 500 \$ pour appuyer la participation à des cours agréés de formation commerciale.
- Les jeunes Autochtones prennent les affaires au sérieux! est un répertoire web des services de soutien aux entreprises pour les jeunes Autochtones.
- Les crédits d'impôt pour l'enseignement coopératif et l'apprentissage fournissent aux employeurs divers incitatifs, dont les mesures incitatives à l'embauche de diplômés de programmes coopératifs, d'apprentis ou de compagnons certifiés.

Conclusion

L'éducation et la formation professionnelle donnent aux jeunes les outils qui leur permettent de bâtir un avenir positif, d'établir des liens avec leurs collectivités et de contribuer à ces dernières. Au bout du compte, lorsque les jeunes peuvent participer à l'économie et à leur collectivité, il y a moins de pauvreté et moins d'activités criminelles. Les avantages économiques de l'éducation et de la formation professionnelle permettent de faire croître l'économie, d'offrir un avenir réussi aux particuliers et aux familles, et de contribuer à une province dynamique et saine qui offre une qualité de vie élevée.